

# Projet d'aménagement de la RD 704 au Vigen – Ressources documentaires

## I Point sur les accidents de la route

### Références à consulter :

Bilan\_2020\_Accidentalité\_Routière\_dept87V2.pdf (Consulter la page 6)

2022\_atlas\_prefecture\_leger.pdf (Consulter la page 56)

Bilan\_2022\_Accidentalité\_Routière\_dept87V2.pdf (Consulter la page 5)

2024\_atlas\_prefecture\_risques-nuisances.pdf (Consulter la page 70)

### Analyse des dossiers d'enquête publique 2016 et 2022 :

**Dossier d'enquête 2016 :** Les tableau et schéma, datés de 2015 et publiés dans le dossier d'enquête 2016, font état, sur la période 2007 à 2014, soit sur 8 ans, de « 7 accidents dans la zone d'influence du projet dont 4 mortels ». Il résulte des recherches effectuées dans les articles de presse :

- que l'un des accidents mortels cités a eu lieu sur la commune de St Maurice les Brousses et non du Vigen.
- qu'en ce qui concerne les circonstances de ces accidents mortels, et à titre d'exemple, l'un a été causé par un camion ayant perdu une pièce de sa cargaison mal arrimée qui a traversé le pare-brise d'un autre conducteur entraînant son décès. Un autre concernait un camion ayant dérapé en descente et dans un virage mouillé.

**Dossier d'enquête 2022 :** dans la portion concernée par l'aménagement, de 2016 à 2022, soit sur 7 ans, il y a eu 7 accidents, avec aucun tué et 10 blessés hospitalisés. De manière détaillée :

- |                            |                   |
|----------------------------|-------------------|
| - en 2016 : deux accidents | - en 2017 : aucun |
| - en 2018 : trois          | - en 2019 : un    |
| - en 2020 : aucun          | - en 2021 : aucun |
| - en 2022 : un             |                   |

En conclusion : sur le tronçon concerné, il y a des accidents comme sur toutes les routes - ni plus, ni moins.

## **II « La vitesse excessive et inadaptée est fortement impliquée dans les accidents mortels » selon les publications officielles. Quelles vitesses sont pratiquées sur le tronçon concerné ? :**

Le dossier d'enquête publique 2022, sur le tronçon concerné par le projet, indique que :

- Dans le sens Limoges-St Yrieix la Perche :**

18 % des véhicules légers sont en excès de vitesse, 4 % des poids lourds, et 17,5 % des transports de voyageurs ;

- Dans le sens St Yrieix- Limoges :**

63,8 % des véhicules légers sont en excès de vitesse, 49,5 % des poids lourds, et 63,2 % des transports de voyageurs.

## **III La bande multifonctionnelle prévue dans le projet n'est pas adaptée à la sécurité des cyclistes :**

Dossier de presse du 21/02/2025 de la Préfecture 87 sur la Sécurité du quotidien : « L'accroissement des mobilités douces se lit également dans l'accidentalité. La part des usagers vulnérables (usagers non carrossés) reste, à l'instar de 2023, importante en 2024, avec 52 % des blessés hospitalisés et 39 % des tués. »

Selon la « Note de position de la Fédération des Usagers de la Bicyclette – Assurer la sécurité des cyclistes en milieu rural » de novembre 2023, les bande ou surlargeur cyclables sont dangereuses.

**Or, le département prévoit « la création d'une bande multifonctionnelle en stabilisant l'accotement pour permettre notamment la circulation des cyclistes dans le sens St Yrieix la Perche-Limoges »** (page 20 du dossier d'enquête).

## **IV L'incertitude des chiffres sur le trafic routier :**

- Dossier d'enquête 2022, en page 20 : trafic moyen journalier de 9 542 véhicules/jour, dont 3,2 % de poids lourds sur la RD 704 au Vigen

- Délibération du conseil départemental du 9 mars 2023 : le tronçon concerné supporte un trafic d'environ 8000 véhicules par jour, dont 6 % de poids lourds.